

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 745f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Protéger en priorité les enfants sur l'Internet, tel est le message du Conseil de l'Europe au Forum sur la Gouvernance de l'Internet

Strasbourg, 06.11.2007 – La protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels est aujourd'hui un défi majeur pour la régulation de l'Internet. Les gouvernements doivent adopter la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe pour protéger les enfants, souligne Maud de Boer-Buquicchio, alors que le Conseil de l'Europe se prépare à proposer des solutions au niveau mondial au Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI). Cette conférence des Nations Unies aura lieu du 12 au 15 novembre prochains à Rio de Janeiro (Brésil).

La Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, Maud de Boer-Buquicchio, s'adressera à plus de 1 500 participants – représentants de gouvernement, du secteur privé et de la société civile – lors de la cérémonie d'ouverture du Forum.

Le Conseil de l'Europe organisera ou co-organisera huit d'ateliers :

- La liberté d'expression vue sous l'angle de la sécurité ;
- La protection des enfants sur l'Internet ; modéré par David Reid, journaliste de la BBC ;
- La participation publique à la gouvernance de l'Internet : défis, bonnes pratiques et réponses ;
- La Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité ;
- « La « qualité » de l'Internet : usage de et confiance dans les contenus diffusés sur l'Internet ; modéré par Nik Gowing, présentateur de BBC World ;
- Réponses légales aux cyber-menaces ;
- Régulation du contenu et devoir des Etats de protéger les droits fondamentaux ;
- La valeur de service public de l'Internet.

Le Conseil de l'Europe est également invité à participer à de nombreux autres événements.

A l'avant-garde de la lutte contre les crimes commis par le biais de l'Internet, le Conseil de l'Europe – fort de ses 47 Etats membres – fonde son action sur des conventions clés relatives à la [cybercriminalité](#), à la [prévention du terrorisme](#), à la [protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#) et à la contrefaçon de médicaments (convention en cours d'élaboration).

Les Conventions du Conseil de l'Europe constituent une base juridique en Europe et au-delà car les pays non membres de l'Organisation peuvent également y adhérer.

La [contribution écrite](#) du Conseil de l'Europe au Forum sur la Gouvernance de l'Internet est disponible sur www.coe.int/internetgovernance.

Pour plus d'informations sur le Forum, voir www.intgovforum.org ou www.igfbrazil2007.br. Voir également le document de [synthèse de l'ONU/FGI](#) qui reprend en grande partie la contribution écrite du Conseil de l'Europe.

Contact presse : Estelle Steiner, Attachée de presse

Tél. +33 (0)3 88 41 33 35, Mobile +33 (0)6 08 46 01 57, estelle.steiner@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.